

Fonctionnement des centres de loisirs de Merville et Amfreville 2019-2020

Centre de loisirs Merville : Solène GOURBIN

Tél. 02.31.57.26.67 / 06.83.07.31.73 centredeloisirmserville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Centre de loisirs d'Amfreville : Yoann FERNANDEZ

Tél. 06.49.40.48.98 centredeloisirsamfreville@normandiecabourgpaysdauge.fr



Publics accueillis

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans. Les enfants doivent être scolarisés et avoir 3 ans. Les enfants sont répartis en 3 ou 4 tranches d'âge selon l'effectif afin de respecter au mieux le rythme de chacun et ainsi adapter les projets au plus grand nombre.

Les locaux sont adaptés à l'accueil du public porteur de handicap (les modalités d'accueil seront à organiser en amont entre la familles/référent/médecin et la direction.

Ouverture

Le centre est ouvert de 8h00 à 18h30, un accueil le matin est fait entre 8h00 et 9h00 et le soir entre 17h00 et 18h30. Le centre est fermé les jours fériés.

Les mercredis :

Cycles :

Du 4 septembre au 16 octobre 2019= 7 mercredis
 Du 6 novembre au 18 décembre 2019 = 7 mercredis
 Du 8 janvier au 12 février 2020 = 6 mercredis
 Du 4 mars au 8 avril 2020= 6 mercredis
 Du 29 avril au 1 juillet 2020 = 10 mercredis

- Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant :
le matin + le repas, l'après-midi + le repas ,
ou la journée entière.
- L'enfant doit venir au moins la moitié du cycle
- Les inscriptions se font cycle par cycle (pas pour l'année entière)

Les vacances :

Périodes de vacances :

Du 21 octobre au 31 octobre 2019 =9 jours
 Du 17 février au 28 février 2020 =10 jours
 Du 14 avril au 24 avril 2020 =10 jours
 Du 6 juillet au 31 juillet 2020 =19 jours
 Du 3 août au 28 août 2020 =20 jours

- L'enfant doit être présent au moins **3 jours par semaine**. Cela permet de faciliter la réalisation des projets mis en place par l'équipe d'animation.
- Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant :
le matin + le repas, l'après-midi + le repas ,
ou la journée entière.

Inscription

Avant la première venue

Il est obligatoire de prendre rendez-vous avec la direction.

Ce rendez-vous permet de :

- se rencontrer et de poser toutes les questions
- présenter la structure et l'équipe à vous et à votre enfant
- transmettre les documents nécessaires

Administratif

Pour chaque enfant, les familles doivent fournir :

- un dossier d'inscription
- une fiche sanitaire complété
- une fiche des autorisations
- une attestation médicale pour la mise à jour des vaccins.
- une copie de l'assurance
- un acompte représentant 50% du coût
- une adhésion annuelle (année scolaire) à la Ligue de l'Enseignement de 5€. Cette adhésion couvre l'assurance des participants et permet de soutenir ce mouvement d'éducation populaire.



A noter

- Les modifications d'inscription sont à faire auprès de la directrice au moins 1 semaine avant.
- En cas de maladie, la journée ne sera pas facturée sous réserve de présentation d'une attestation du médecin.

Tarifs

Une facture est transmise par mail à chaque fin de période par la Ligue de l'Enseignement

Le tarif prend en compte les repas/goûter ainsi que les sorties/intervenants.

Pour les personnes ayant un régime MSA, il est nécessaire de fournir l'attestation de prise en charge. Sans ce document, le tarif le plus haut (tranche D) sera appliqué.



Tarif CAF déduite

Référence quotient	A (-620)	B (621-1200)	C (1201-1500)	D (+1501)
Tarif ½ journée	8€20	9€70	11€22	12€70
Tarif journée	12€22	13€72	15€22	16€72

A noter : si vous habitez hors de la Communauté de communes, un supplément de 2€ est appliqué sur le tarif journalier

Repas

Les repas sont préparés par une société de restauration en liaison froide. Une personne de service se charge de mettre le couvert, de faire chauffer les plats et de faire un suivi sanitaire. Le service est assuré par le personnel avec l'aide des animateurs.

Enfant allergique

- il sera demandé aux parents de fournir le repas (cela sera déduit sur la facture)
- possibilité qu'un animateur mange à côté de l'enfant





Transport

La Communauté de Communes propose un ramassage sans surcoût financier pour les familles. C'est une volonté politique afin de donner accès aux loisirs à un maximum de familles :

A noter

Lors de chaque transport, un membre de l'équipe d'animation est présent au sein du véhicule.

- **Vacances** : le ramassage se fait sur 5 communes du territoire
- **Un minibus** permet de faciliter différents types de déplacements
- **Véhicules du personnel** : il est possible que des enfants soient transportés dans les véhicules de l'équipe d'animation. Ceux-ci ont une assurance spécifique.